



BOURSE AU PERMIS 2025 – INFORMATION COLLECTIVE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



ETAPES



FONCTIONNEMENT / DÉLAIS



QUESTIONS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



BLAGNAC

Les critères d'accès :

- ✓ Avoir entre 17 ans et 25 ans
- ✓ Être domicilié à Blagnac
- ✓ S'engager dans une action citoyenne (70h de bénévolat) pour la ville

La bourse:

- ✓ 12 bourses/an
- ✓ Prise en charge de 80% du montant forfaitaire
- ✓ 70h00 de bénévolat
- ✓ Auto-écoles partenaire ECF et Andromède

Pour candidater :

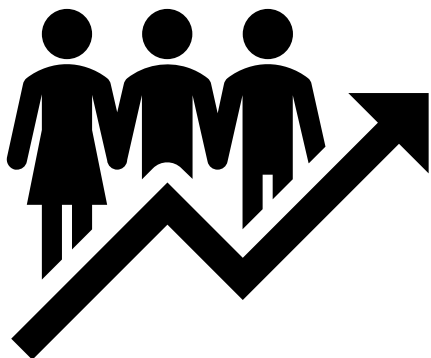
- ✓ Participation à une des informations collectives:
 - ➡ **le 8 ou 11 septembre 2025 – 18h30 auditorium mairie**
 - ➡ **le 17 septembre 2025 – 18h30 Maison du Square**
- ✓ **Candidatez en ligne** du 10 septembre au 5 octobre 2025

Novembre 2025 - commission d'attribution

Décembre 2025 - signature des conventions avec M le Maire

BLAGNAC

Les grandes étapes



Participer à une des informations collectives

Montage du dossier en ligne jusqu'au 5 octobre sur:
<https://www.mairie-blagnac.fr/formulaires/candidatez-a-la-bourse-au-permis-de-conduire>

Présentation des dossiers anonymes à la commission d'attribution qui sélectionne 12 dossiers fin octobre ou début novembre

Signature des conventions et du Règlement intérieur avec M. le Maire début décembre qui officialise l'attribution de la bourse.

Inscription des les auto-écoles partenaires entre décembre 2025 et février 2026

Réalisation de la contrepartie et se présenter à l'épreuve du code dans les **8 mois** qui suivent l'inscription à l'auto-école

FONCTIONNEMENT / DÉLAIS

⇒ Contrepartie ou action bénévole - 70h00

- ✓ Projet à proposer sur un service municipal en lien avec le motif de la demande
- ✓ Peut être réaliser dans différent domaines : Environnement, animation, social ou solidaire...
- ✓ Le lieu d'accueil ou service sera mis en relation par une personne de la mission citoyenneté jeunesse lors d'un des rendez-vous

⇒ Auto-écoles partenaires de Blagnac

- ✓ ECF et auto-école Andromède
- ✓ Formation au permis B boîte manuelle ou automation
- ✓ S'inscrire à l'auto-école partenaire de son choix après la signature des conventions avec M. le Maire si lauréat de la bourse – **entre décembre 2025 et février 2026**

⇒ Règlement intérieur reprend les objectifs du dispositif et cadre son fonctionnement

[illegible]

QUESTIONS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

**Pour toute information
complémentaire**

Stéphanie Aldebert Momméja

05 61 71 76 73 - 06 81 81 34 65

s.aldebert-mommeja@mairie-blagnac.fr

Tiphanie Nayo

05 61 71 76 76 – 06 13 13 44 12

Merci pour votre écoute et bonne
candidature!

